

LE BLÉ—LA VENTE MANQUÉE AU JAPON

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre d'État qui représente Saskatoon-Humboldt. Pourrait-il indiquer à la Chambre si la perte d'une vente de blé canadien, la semaine dernière, au profit des États-Unis et de l'Australie, à la suite d'une soumission présentée par l'agence d'alimentation du Japon, découle de la hausse de $\frac{1}{8}$ c. le boisseau du prix demandé par le Canada?

M. l'Orateur: Cette question prête à controverse. Elle n'est pas régulière, à mon avis.

LE BLÉ—LES QUOTAS SUPPLÉMENTAIRES

M. Cliff Downey (Battle River): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre responsable de la Commission du blé pourrait-il nous dire quelles dispositions sont prises pour réparer l'injustice dont sont victimes les producteurs de céréales, en ce qu'ils ne peuvent profiter des quotas supplémentaires offerts s'ils n'ont pas, dans une année, ensemencé des superficies avec le type de grain auquel s'appliquent ces quotas? Le ministre n'est-il pas d'avis qu'il serait plus juste d'appliquer un quota supplémentaire en fixant un nombre précis de boisseaux pour ce quota et...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question du député prête à controverse.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

NIGÉRIA—LES FRAIS DES OBSERVATEURS MILITAIRES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé hier au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il était en mesure de dire à la Chambre qui acquittait les frais des observateurs militaires au Nigéria. Il a alors répondu qu'il prendrait note de la question. Peut-il maintenant y répondre?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je puis répondre d'une façon générale, mais il y a un détail que j'aimerais vérifier. Je répondrai la prochaine fois que je viendrai à la Chambre.

NIGÉRIA—L'ACCÈS DE LA ZONE DE COMBAT AUX OBSERVATEURS

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question

supplémentaire à poser. Hier, j'ai demandé au ministre si la zone de combat était accessible aux observateurs et il a répondu qu'il n'en était pas certain. Est-il maintenant renseigné et peut-il nous assurer qu'on n'impose aucune restriction aux observateurs militaires dans toute cette zone?

L'hon. M. Sharp: L'équipe qui comprend quelque huit observateurs, représentant le Canada, la Pologne, la Suède, le Royaume-Uni et les Nations Unies, a préparé un rapport. Il sera publié ce soir, je crois que ce sera à 9 heures du matin, heure moyenne de Greenwich, ou à peu près. Je l'ai parcouru et je pourrais le déposer, si ce n'était l'interdiction. Il indique que les observateurs se trouvaient constamment près des troupes pendant les récents combats et qu'on ne leur a jamais refusé l'accès à cette zone.

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Étant donné le grand nombre de critiques dont fait l'objet la pièce de théâtre «Hair» qui se joue présentement à Toronto, quant à sa conformité aux normes de moralité en vigueur au Canada, l'honorable secrétaire d'État pourrait-il dire si lui ou le gouvernement entendent faire enquête sur cette affaire, en vue de déterminer si cette pièce de théâtre est conforme ou non aux normes canadiennes?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que cette question relève de la responsabilité de l'honorable ministre à qui la question a été posée.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PRÉTENDUE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FONCTIONNAIRES CANADIENS-FRANÇAIS

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Dans une étude sur le ministère des Affaires extérieures, le professeur Lalande de l'Université de Montréal révèle des faits et des chiffres qui indiquent, d'une façon inquiétante, le traitement discriminatoire que subissent les Canadiens français au sein de ce ministère. Compte tenu de cette situation, l'honorable ministre a-t-il l'intention de confier à une commission indépendante la tâche de procéder à une enquête approfondie sur ce problème, afin que les Canadiens français sachent que toute discrimination de ce genre va prendre fin?